
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant
de l'Austreberthe et du Saffimbec**

Direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime

L'arrêté du 23 mars 2021 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec a fait l'objet d'un arrêté modificatif du 13 avril 2021 lequel prévoit l'allongement de la durée de l'enquête publique.

Ainsi, l'enquête publique se déroulera **du lundi 12 avril 2021 à 9 heures au lundi 31 mai 2021 à 17 heures**, soit pour une durée de cinquante jours.

Une permanence supplémentaire est prévue à la maison citoyenne de Barentin, le lundi 31 mai 2021, de 14 h à 17h.

Le numéro de téléphone permettant de joindre un membre de la commission d'enquête pendant cette permanence reste inchangé.

Le présent avis sera affiché dans les mairies concernées par le périmètre de l'enquête publique et consultable sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr) ainsi que sur le site internet du registre électronique [sur le site http://ppri-austreberthe.enquetepublique.net](http://ppri-austreberthe.enquetepublique.net).